

ASSEMBLEE GENERALE 2023.

Schweighouse, vendredi 24 novembre 2023 **dans la petite salle culturelle du Centre K. à Schweighouse.**

La séance est ouverte à 19h35.

L'APAAH compte 85 membres à jour de leur cotisation. En retirant les 12 membres du CA, il y a 73 votants. Le quart soit 19 membres non élus doit être atteint. Grâce aux 6 membres non élus présents et 37 procurations de membres non élus, plus 9 membres élus et 3 procurations d'élus, le total des votants se monte à 55. Le quorum est atteint et l'AG peut se dérouler conformément aux statuts.

1. Allocution de bienvenue du vice-président René Ott.

« Bonsoir à tous,

Au nom du bureau de notre association, permettez-moi de vous remercier pour votre présence et d'avoir ainsi bien voulu répondre à la convocation pour l'assemblée générale ordinaire 2023.

Je dois excuser M. le Maire et M. le Président de l'OMSALS

L'AG ordinaire se déroulera selon l'ordre du jour qui vous a été envoyé et dont je vous rappelle les divers points :

- Approbation de Procès-verbal de l'AG 2022
- Rapport moral du président + Vote sur le rapport moral
- Rapport et compte-rendu financier des trésoriers
- Rapport de la commission de contrôle des comptes
- Décharge aux trésoriers + Vote
- Election du nouveau bureau
- Nomination de la nouvelle commission de contrôle des comptes
- Fixation du taux des cotisations
- Questions des adhérents
- Clôture de l'assemblée générale

Enfin, nous terminerons notre AG par un verre de l'amitié.

Je vous propose de commencer notre AG et la déclare officiellement ouverte à 19 H 35. précises.

2. Approbation du Procès-Verbal de l'AG 2022.

M. Gabriel STREBLER, secrétaire indique que chaque adhérent a reçu le compte-rendu de l'AG 2022 et demande s'il est nécessaire de le lire et si des observations sont à porter, ce qui n'est pas le cas. Il soumet l'approbation du PV de l'AG 2022 au vote. Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Rapport moral du Président Serge Kaspar, lu par le secrétaire.

« Avant de débiter le rapport moral de notre association, je souhaiterais que nous nous levions et marquions une minute de silence en l'honneur de ceux qui nous ont quittés cette année et de tous ceux qui étaient malades. Nous avons eu cette année le décès d'une adhérente.

- 1 minute de silence -

Je vous remercie et vous invite à vous rasseoir.

L'année 2023 a été une année riche et plus que les années précédentes. Nos diverses activités ont toujours comme but à ce que notre association soit soucieuse d'être composée « de passeurs d'humanité » dont l'objectif est de construire une terre « géographie de l'amitié ».

Notre association a poursuivi ses projets et ses aides ciblées :

- Contrat de partenariat N°3 vers le FDP-GL (Congo RDC) - financement d'un formateur – dernier versement et fin de ce contrat de partenariat
- Projet 2023 : orphelinat BURUNDI via l'association “ St KONRAD ”
- Contrat de partenariat N°4 (Congo RDC) vers le FDP-GL (Congo RDC) - Soutien Social et Familial -
- Don exceptionnel à la Fondation de France (Solidarité Turquie-Syrie)
- Contrat de partenariat N°1 avec sœurs Franciscaines Missionnaires de Notre Dame de Madagascar – financement de trois années d'études universitaires pour un jeune
- Don exceptionnel à la Fondation de France (Solidarité Maroc)
- Soutien annuel de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin

En ce qui concerne l'association FDP-GL, l'APAAH poursuit ses contrats de partenariat avec régularité. Le contrat de partenariat N°3 s'est achevé avec notre dernier financement de janvier 2023. Le contrat de partenariat N°4 se poursuit régulièrement avec la cotisation individuelle de membres de l'association et un soutien de l'APAAH. Un nouveau contrat de partenariat , appelé N°5 débutera en janvier 2024.

Afin de réaliser toutes ces actions, le bureau de l'APAAH s'est réuni six fois depuis décembre 2022.

Pour cet exercice, nous avons fourni environ **550 H** heures de bénévolat qui représentent le temps consacré à faire vivre notre association.

Il est à souligner que notre investissement au sein de l'OMSALS est resté constant en 2023. Malgré le poids de l'âge des membres du bureau et de certains de nos adhérents, nous poursuivons notre investissement au sein de l'Association Municipale. Notre travail est source de revenu pour l'APAAH.

En parlant de revenus, nos finances restent saines grâce aux cotisations, aux divers dons que nous recevons tout au long de l'année et aux subventions de l'OMSALS. Notre trésorier, M. Raymond MORGENTHALER, vous présentera tout à l'heure l'état des comptes de votre association. Sous sa houlette, nous arrivons à assurer nos diverses missions. En tant que membre du bureau et président de l'APAAH, je ne peux que saluer son travail année après année.

Pour faire vivre humainement et financièrement l'APAAH, notre association peut également compter sur ses 81 membres à jour de leur cotisation et des dons d'adhérents et sympathisants comme relevé plus haut.

Je souhaite répéter ce que je disais l'année dernière : « sans aide de notre municipalité, de nombreuses associations seraient en difficulté ». Je tiens à souligner le soutien constant de la municipalité envers l'APAAH. Le prêt des équipements de la salle K, du matériel d'éclairage, ainsi que la possibilité d'être cette année encore au marché hebdomadaire des 2, 9 et 16 décembre, représentent une belle subvention. Pour la troisième année consécutive, elle nous met à disposition un chalet place de la mairie pour ces journées de vente. Grand MERCI à nos élus, M. le Maire, ses Adjoints, le service technique et l'OMSALS pour ces aides concrètes.

Quelles ont été nos activités en 2022-2023 ?

Décembre 2022, L'APAAH a tenu un stand proposant des décorations de Noël, des gâteaux de Noël et du vin chaud sur trois samedis consécutifs : **les 03, 10 et 17 décembre 2022**. Le montant du bénéfice s'élève à 1 598,18 €.

Janvier 2023, 1) dernier versement de 1 200 € dans le cadre du contrat de partenariat N°3 avec l'association FDP-GL (paiement salaire formateur)
2) versement de 3 000 € dans le cadre de notre projet « BURUNDI »

Février 2023, 1) versement au FDP-GL d'une somme de 320 € en complément de 1 380 € versés annuellement sur notre compte par trois donatrices régulières, somme destinée au contrat de partenariat N°4 projet « Soutien Social et Familial »
2) versement d'une somme de 500 € à la Fondation de France dans le cadre de l'opération « Solidarité TURQUIE-SYRIE »

Mai 2023, participation au « marché local de l'artisanat » organisé par les parents d'élèves pour un bénéfice de 79 €

Septembre 2023, 1) deuxième versement de 800 € dans le cadre de notre partenariat avec les Sœurs de Madagascar (paiement de la scolarité d'un jeune durant 3 ans)
2) versement de 300 € à la Fondation de France dans le cadre de l'opération « Solidarité Maroc »
3) concert annuel de l'APAAH organisé pour le projet BURUNDI qui, je le rappelle, consiste à la construction d'un centre d'accueil prenant en charge les enfants délaissés ou orphelins afin de leur offrir une vie décente et formatrice. Cette année, nous avons invité de groupe vocal « PATCH VOICES » sous la direction d'Alain CHRISTOPHE.

Le chœur, fort d'une cinquantaine de membres de 8 à 70 ans, accompagné par des musiciens de talent sous la houlette d'Alain Christophe au clavier, de Jean-Claude Lux à la guitare et de Nadège Nies à la guitare électrique ont enflammé le public. Le thème choisi « Résiste » était constitué de chansons engagées d'une grande variété. Elles évoquent des combats pour la liberté, contre le racisme et l'antisémitisme, pour la résistance à la dictature et pour les droits de l'homme.

La soirée a rapporté 1 690 € qui seront versés intégralement à l'association Saint Konrad au Burundi.

A souligner, que le groupe vocal et notamment Alain CHRISTOPHE a fortement apprécié notre accueil.

Octobre 2023, versement de 350 € aux sœurs Franciscaines Missionnaires de Notre Dame de Madagascar dans le cadre d'un avenant au contrat de partenariat que l'APAAH a signé avec elles.

En effet, le jeune universitaire nous a sollicité afin de voir si il nous était possible de financer un ordinateur portable, un téléphone portable et un dictionnaire dans le cadre de ses études. Après en avoir débattu lors d'une réunion du bureau, nous avons accepté de verser la somme.

Novembre 2023. 1) Participation pour la deuxième année au « Marché de Noël » organisé par l'OMSALS le 18 et 19 novembre 2023. Vous avez tous eu cette information par le biais de notre dernière lettre d'information aux adhérents. Merci à tous ceux qui ont accepté d'être présents durant le week-end. Le bénéfice s'élève 729 €.

2) versement d'une somme de 400 € à la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

Cette action est pérenne depuis 2013.

Pour le mois de décembre, nous tiendrons notre stand les samedis 2, 9 et 16 décembre, place du marché. Comme tous les ans, nous vous proposerons vin chaud, chocolat chaud, café et « Mennele ». N'hésitez pas à venir en famille ou avec des amis afin de soutenir toutes les actions de votre association.

Je renouvelle mes remerciements aux membres du bureau, aux adhérents et sympathisants qui d'une manière ou d'une autre permettent à notre association de rayonner à sa manière pour construire un monde plus juste. Merci à ceux qui participent au travail de l'APA AH au sein de l'OMSALS, membres du bureau, adhérents ou sympathisants.

Pour conclure, je vous propose, par votre vote, d'affirmer que notre association APA AH remplit pleinement sa mission telle que définie dans les statuts. Nous pourrions ainsi certifier que les engagements pris lors de notre assemblée générale constitutive du 14 novembre 2006 ont été respectés. »

4. Vote sur le rapport moral.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

5. Rapport et compte-rendu financier par le trésorier, Raymond Morgenthaler.

Situation au 31.10.2023 :

RECETTES	7 597,54 €
DEPENSES	10 291,29 €
DEFICIT	2 693,75 €
SOLDE EN BANQUE	7 531,89€ €

6. Rapport de la commission de contrôle des comptes.

Les vérificateurs aux comptes, à savoir Marie-Claude Klieber et Edmé Klett ont pris connaissance et vérifié l'ensemble des comptes le 24.11.2023 en présence du trésorier Raymond Morgenthaler. Ils en ont souligné la clarté et l'exactitude et félicitent le trésorier. Ils demandent à l'assemblée de lui donner décharge.

7. Décharge au trésorier.

Le compte-rendu financier est adopté à l'unanimité et décharge est donnée au trésorier.

8. Election du nouveau bureau.

Tous les membres du bureau se représentent à l'exception de Mickaël Eppinger. Un nouveau membre se présente : Monsieur Jean-François Dollinger. Le bureau est réélu et sa composition est la suivante :

Serge Kaspar, président	René Ott, vice-président
Raymond Morgenthaler, trésorier	Françoise Marchal, trésorière adjointe
Gabriel Strebler, secrétaire	Marie-Thérèse Straub, secrétaire adjointe
Claudine Morgenthaler, assesseur	Marie-Odile Kaspar, assesseur
Jean-François Dollinger, assesseur	Robert Marchal, assesseur
Anny Ott, assesseur	Claude Timon, assesseur

9. Désignation de la nouvelle commission de contrôle des comptes.

Marie-Claude Klieber et Edmé Klett sont reconduits avec leur accord, pour l'an prochain.

10. Fixation du taux des cotisations.

Le montant de la cotisation pour 2024 est maintenu à 10 € par membre, par décision unanime.

11. Questions des adhérents et divers.

Il n'y a aucune question soulevée.

Le président précise que l'harmonie du Cercle Fidelitas versera une somme qui complétera le don à l'Association St Konrad.

12. Clôture de l'assemblée générale.

Le président clôt l'assemblée à 20 h 07 et invite les participants au verre de l'amitié offert par l'APAAH, qui se tiendra au bar du rez-de-chaussée.

Vu le Président :

KASPAR Serge

Vu le Secrétaire :

STREBLER Gabriel